

Je n'ai pas l'intention d'appuyer l'amendement du parti progressiste conservateur. Je ne peux pas non plus malheureusement appuyer la motion du Nouveau parti démocratique, parce que, à mon sens, un développement doit se faire au pays. Nous avons besoin de sources d'énergie, et nous devons exploiter celles qui existent et nous devons chercher à en trouver d'autres.

Il est évident, monsieur l'Orateur, qu'en agissant ainsi nous allons déranger quelqu'un ou quelque chose, mais si nous n'avions jamais rien fait dans le passé, nous en serions encore à l'âge de pierre. Je n'étais pas au monde à ce moment-là. Mais au début du siècle, lorsqu'on a décidé de construire un chemin de fer pour développer la région que j'habite actuellement, savoir l'Abitibi, on a dérangé quelqu'un. Il y avait des autochtones qui habitaient cette région-là. Il y avait également des animaux sauvages. On a donc dérangé quelqu'un, mais on a tout de même ouvert cette région-là à la colonisation et aujourd'hui c'est une des plus belles régions du Québec.

Monsieur l'Orateur, si on remonte plus loin, nous nous rendrons compte que si on avait fait les mêmes objections lorsqu'on a découvert notre pays, le Canada ne serait pas un pays aujourd'hui. Cela prouve donc qu'il ne faut pas mettre d'obstacle au développement. Si on dérange quelqu'un, il faut prendre les moyens de le dédommager. On procède actuellement à la réalisation d'un projet dans le Nord du Québec, dans la circonscription que je représente, l'Abitibi, il s'agit du développement hydro-électrique de la baie James. Encore là, je ne suis pas tout à fait d'accord avec les méthodes employées. On n'a pas consulté les autochtones qui habitaient cette région-là. On est arrivé ainsi, à l'improviste, sans s'occuper de l'environnement. Quels ont été les résultats? Le moins que l'on puisse dire c'est que l'on a nui aux Indiens et aux Inuit qui habitent cette région-là. Qu'on fasse la même chose dans le Nord-Ouest du Canada, dans cette vallée du Mackenzie, ou dans le nord du Yukon, ceux qu'on dérangera, ceux qu'on pourra de quelque façon priver de leurs biens, de leurs domaines, qu'on les dédommager, parce qu'on les transporte dans d'autres régions où ils pourront vivre, où ils pourront faire leur vie.

Or, monsieur l'Orateur, je pense que s'il y a vraiment un développement tel qu'on le dit, s'il y a vraiment des richesses à exploiter dans ces régions-là, qu'on les exploite. Je remarque que, dans le rapport, certains passages semblent indiquer qu'on s'en prend à ce que vont retirer nos voisins du Sud de ce développement-là. Par exemple, on dit que la majeure partie des ressources énergétiques qu'on va y soutirer proviennent de la baie Prudhoe, et que cela va servir principalement aux États continentaux américains, et cela semble chatouiller quelqu'un.

Je me souviens, monsieur l'Orateur, au début des années 1960, lorsqu'on a étudié la possibilité d'aménager le fleuve Columbia, en Colombie-Britannique, que les objections étaient exactement les mêmes, parce que le développement du fleuve Columbia allait favoriser le développement industriel de l'Ouest américain. Alors, on semble ne pas vouloir que les États-Unis développent leur industrie. Eh bien, monsieur l'Orateur, je pense que c'est un peu mesquin cette façon de penser, et je pense qu'en faisant ce développement le Canada lui-même pourra profiter des routes et des voies ferrées qu'on devra construire. Cela permettra l'exploration d'abord, et l'exploitation plus tard, si on trouve le long du fleuve Mackenzie

Pipe-line de la vallée du Mackenzie

du gaz naturel ou du pétrole. Ce n'est pas impossible, il peut y en avoir sur notre propre sol.

Monsieur l'Orateur, je pense qu'on ne doit pas bloquer ce développement-là. Il faut être prudent. D'accord. Il faut prendre toutes les dispositions nécessaires pour causer le moins de problèmes possible dans cette région-là. Monsieur l'Orateur, les ingénieurs, les techniciens canadiens qui ont étudié parallèlement à la Commission Berger, ont fait des études aussi. La Commission de l'énergie canadienne s'intéresse actuellement à ce sujet et présentera un rapport bientôt, je l'espère. Je pense que tous ces gens sont capables de prendre les mesures nécessaires pour causer le moins de dommages possible tout en permettant le plus grand développement possible.

● (1400)

[Traduction]

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, en me levant pour parler de la motion et en tant que critique du Parti progressiste conservateur sur les questions d'énergie, je dois dire bien franchement que je n'ai pas encore d'opinion définitive sur la question du pipe-line ou sur ce qu'on devrait faire pour le bien du Canada ou, à vrai dire, sur la décision que nous devrions prendre d'ici quelques mois. A moins qu'on ne soit en faveur d'un projet ou de l'autre ou qu'on pense sans se poser de questions et qu'on en vienne à la conclusion qu'il ne devrait plus se construire de pipe-lines au Canada, qu'il ne devrait plus y avoir de dommages causés à l'environnement et à l'écologie ou qu'on ne devrait plus continuer à s'industrialiser, je ne sais pas comment on peut en arriver à la conclusion contraire non plus. Il est manifestement trop tôt pour se prononcer.

Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit, je n'ai pas encore décidé et notre parti non plus. Nous n'avons pas l'intention de prendre une décision avant d'avoir étudié les autres rapports dont ont parlé notre chef et le président du Conseil privé (M. MacEachen). Quand nous aurons étudié ces rapports, nous prendrons alors notre décision.

Je dirai d'abord quelques mots sur certains propos tenus par le président du Conseil privé. Il a beaucoup, beaucoup évolué depuis que le chef de l'opposition (M. Clark) a commencé à réclamer il y a quelques semaines que l'on débâte de cette question à la Chambre avant que le gouvernement ne prenne une décision. Nous constatons aujourd'hui, monsieur l'Orateur, que pour la première fois le gouvernement accepte qu'avant de prendre une décision concernant le pipe-line, un débat ait lieu à la Chambre des communes et qu'il promet d'écouter les points de vue exprimés. Ensuite, il prendra sa décision. C'est ce que nous a dit aujourd'hui le président du Conseil privé et c'est quelque chose d'absolument nouveau. Il a été ramené à la raison—et à la réalité—par le chef de l'opposition.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Le ministre sans portefeuille (M. Horner) lui aussi a été ramené à la réalité. Berger survit en dépit de Horner. En dépit de Horner, Berger est vivant. Maintenant, monsieur l'Orateur, avant qu'il quitte son poste après la prochaine élection, nous voulons que le président du Conseil privé nous accorde une autre concession. Nous voulons qu'un comité de la Chambre soit formé pour étudier le rapport Berger, ensuite le rapport Lysyk, ensuite le rapport de l'ONE et les